



N° 57 – Juillet 2007

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rendez-vous saléviens
Conférences de La Salévienne
Saléviens de Paris
Bibliothèque salévienne

CARNET

Nos joies, nos peines
Nouveaux membres

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

Souscription
Publications savoyardes
Site Internet : Nouveautés
Expositions
Sortir

IL ETAIT UNE FOIS

Au fil des délibérations municipales de Vers
Cernex au XVIII^e siècle
Les romanesques aventures du C^{ne} Bébert
Louis Casaï et l'aéroport de Genève
Un discours d'Emile Chautemps

LA VIE DE L'ASSOCIATION

RENDEZ-VOUS SALÉVIENS

La sortie de l'été nous emmènera à la découverte de la Tarentaise (Moûtiers, Aime, Séez) le samedi 25 août. Une visite variée à la découverte du riche patrimoine de la Savoie, de ses savoir-faire et de son histoire. Voir programme et bulletin d'inscription joint. Réservation limitée aux 60 premiers inscrits.

CONFÉRENCES DE LA SALÉVIENNE

Les maisons rurales du canton de Genève

Ce 20 avril 2007, une assistance nombreuse se trouvait à Etrembières - Le Pas de l'Echelle pour écouter Dominique Zumkeller et Marta Hans-Möevi présenter

leur livre sur les maisons rurales du canton de Genève. Un travail appartenant à une longue série d'études sur le rôle économique de la maison rurale suisse.

Impossible de comprendre la morphologie du bâtiment sans étudier au préalable l'économie et la sociologie. Jadis le nombre d'enfants reste faible. En 1754-1797 les ménages de 3-4 personnes sont majoritaires ; en 1797 on compte 5,6 habitants par ménage. Les petites propriétés dominant : celles inférieures à un hectare représentent un tiers du total. Les propriétés dépassant vingt hectares demeurent rares.

Jusqu'en 1850 la plupart des exploitations pratiquent la polyculture ; il n'y a pas ou peu de vigneron (nous ne sommes pas à Lavaux !). Le bétail et le fourrage restent peu développés, ce qui explique l'aspect réduit de la partie agricole. On pratique l'assolement biennal.

Dans ce paysage de semi-bocage, le peuplement s'égaille. Il n'existe pas un seul gros village au centre de la commune (openfield lorrain), ni un semis de fermes isolées (bocage breton), mais quelques petits tas de maisons formant hameaux. Un dense réseau des chemins parcourt la campagne

Ce paysage évolue. A Bernex au début du XVIII^e siècle, les constructions sont éparpillées. Au début du XIX^e siècle les trous se comblent. Un siècle plus tard, cela devient un village-rue.

Observons les vieux plans de Chancy : autour des bâtiments actuels, généralement déjà présents au XVIII^e siècle, une première couronne était formée de jardins, la deuxième de vergers et la troisième par les champs.

On distingue plusieurs plans de maisons genevoises.

Type 1. Au rez-de-chaussée le logement et derrière la partie agricole.

Type 2. Au rez-de-chaussée la cave ou l'écurie, le logement étant au-dessus. Situation rare car insalubre.

Type 3. Le logement et la partie agricole sont côte à côte. Parfois on surélève.

Les maisons de Peissy-Satigny ont un plan typique. Elles sont contiguës, avec des murs coupe-vent en saillie. Le toit en faible pente est couvert de tuiles creuses.

Avant le XVIII^e s. l'escalier est en bois puis on le fait en pierre. Les pièces sont la cuisine, le poêle, la grange et l'écurie. Le foyer et hotte de la cheminée s'adossent au mur de refend qui chauffe le poêle.

Dans le Genevois, la maçonnerie est utilisée dès le XIII^e, surtout dès le XVI^e s. Les murs sont larges, surtout à la base, et les fenêtres petites (papier huilé), avec des meneaux. Les fondations étant peu profondes, les contreforts sont indispensables. On dresse d'abord deux parements, à l'intérieur desquels on déverse ensuite des matériaux récupérés un peu partout : grès, molasse, calcaire, cristallins. Des tuiles calent les pierres. On réutilise les restes de constructions antérieures. Un mortier en chaux vive lie l'ensemble. Par contre, entre une grange et une écurie on se contente de murs à pans de bois avec un remplissage en maçonnerie. Toujours, un crépi protège le mur extérieur. La face au vent (bise) ou à la pluie n'a pas d'ouvertures alors que la façade ouest ou sud s'ouvre. Les murs contigus permettent de faire baisser le coût du chauffage.

Au XIX^e siècle apparaît le chaînage d'angle visible, les fenêtres et les granges deviennent plus grandes, le calcaire remplace la molasse. On abandonne l'escalier extérieur parce que la cave apparaît (en Savoie la cave est apparue plus tôt).

Dans la partie agricole, le linteau en bois est antérieur au linteau en pierre. L'ouverture en anse de panier tardive sert à faire passer les chars. On trouve aussi des granges traversantes, de la cour au jardin. Au XVIII^e siècle apparaît l'œil de bœuf pour ventiler la grange. Au-dessus de l'écurie, on met des parois en bois pour ventiler la grange. Peu de caves car partout l'eau affleure.

La charpente aussi se modifie. Dans les granges du XVIII^e, elle ressemble à une forêt. Au XIX^e siècle apparaissent le tirant horizontal et le poinçon jusqu'au faîte. Les premières charpentes sont à mortaises, puis arrive l'assemblage mâle-femelle. Monter une charpente requiert l'aide des voisins.

Au XVIII^e siècle apparaissent les toits à demi-coupe. Les toits sont en chaume

jusque vers 1850-1900. Lorsque le développement de la production fromagère nécessite d'augmenter la taille du troupeau, donc nécessite davantage de place pour le fourrage, il faut rehausser le toit. Lorsque la pente du toit devient plus forte, on passe de la tuile creuse à la tuile plate.

Bref, une conférence utile qui permet de mieux apprécier les vieilles maisons que nous apercevons dans nos promenades.

Isabelle Roland, Isabelle Ackerman, Marta Hans-Moevi, Dominique Zumkeller, *Les maisons rurales du canton de Genève*, collection Les maisons rurales de Suisse n° 32, Genève Slatkine et Bâle, Société Suisse des Traditions Populaires, 2006.

Philippe Duret

Les souvenirs enchanteurs de Jean-Jacques Rousseau à Bossey

Il y avait foule, vendredi 1^{er} juin en soirée, à la salle communale de Bossey pour écouter la conférence que Rémy Hildebrand présentait à l'invitation de La Salévienne sur la jeunesse lumineuse de Jean-Jacques Rousseau à Bossey. Avec la passion qui le caractérise, le président du Comité européen Jean-Jacques Rousseau a détaillé le séjour que Jean-Jacques et son cousin Abraham ont effectué dans la commune de Bossey, alors territoire genevois, entre 1722 et 1724. Mis en pension au presbytère par son père Isaac, le futur philosophe a vécu sur le piémont du Salève de 9 à 12 ans et demi. A l'époque, le pasteur Lambercier est âgé de 46 ans et enseigne aux deux adolescents les connaissances scolaires de base, mais il les initie également à la vie en plein air, à la beauté des saisons et aux richesses de la nature. Pour Jean-Jacques, ce séjour à Bossey restera un souvenir éblouissant. L'apprentissage des matières scolaires, les leçons de catéchisme, la découverte de la nature, la pédagogie du pasteur et la beauté trouble de Gabrielle, la sœur de Jean-Jacques Lambercier, lui procurent des joies et des émotions qui auront une grande influence sur sa vie d'adulte et sur son œuvre littéraire et philosophique. Avec le temps, ce séjour à Bossey restera pour Rousseau

comme une parenthèse particulière, un moment initiatique, propice à une réflexion sur l'histoire de sa vie, qu'il prolongera plus tard dans son livre « les Rêveries du Promeneur solitaire ».

Après la conférence, une longue et passionnante discussion s'est instaurée entre Rémy Hildebrand et le public où l'on comptait quelques éminents spécialistes de l'œuvre du philosophe né à Genève en 1712. Plusieurs personnes ont suggéré aux deux représentants du conseil municipal présents de donner enfin à Jean-Jacques Rousseau la place qu'il mérite dans la commune. A l'approche des festivités du tricentenaire de la naissance du philosophe, en 2012, il serait bienvenu que Bossey, qui sera à n'en pas douter l'un des lieux de pèlerinage des « Rousseauistes » du monde entier, mette en valeur les « traces » de son séjour dans le village. Pour cela, les idées ne manquent pas : une rue, une place, une statue de Jean-Jacques Rousseau adolescent, un itinéraire balisé avec les lieux fréquentés par le jeune homme ou un parcours botanique inspiré de son œuvre littéraire. Tout cela donnerait à Bossey un supplément d'âme culturel bienvenu qui pourrait être développé en collaboration avec la Maison du Salève, qui ouvrira ses portes en septembre prochain. Rémy Hildebrand a ensuite dédicacé son dernier ouvrage, « Bossey, un souvenir enchanteur », tout en poursuivant cette discussion passionnée avec un public visiblement ravi de la haute qualité de cette conférence.

Dominique Ernst

SALÉVIENS DE PARIS

Souvenirs d'un petit ramoneur en 1909

Ne nous laissons pas embobiner par l'image romantique et folklorique du ramoneur savoyard. En réalité la vie de ces enfants était dure. Un des aspects les plus sinistres de « l'identité savoyarde ». C'est ce que je voulais montrer dans ma conférence du 9 juin 2007 devant les Saléviens de Paris.

En 1991, sur les conseils de mon ami Jean Rosay, ancien maire de Dingy-en-Vuache, j'avais rendu visite à son ancien adjoint Gaston Jacob. Je trouvais un vieil homme affaibli mais affable qui me confia le texte de ses mémoires. Peut-être vous souvenez-vous de ce bref extrait publié en 1995 dans les Echos saléviens n° 5 (*Poème sur la rétrocession des impôts des travailleurs frontaliers*). Ma conférence utilise un autre passage du manuscrit.

Gaston Jacob naquit en 1904 en Maurienne, « *sixième enfant d'une famille qui en aura dix* ». Son père était pauvre et possédait quelques minuscules parcelles de pommes de terre, une ou deux vaches, les bonnes années un cochon. Pour joindre les deux bouts, il faisait les foins en montagne, travaillait dans les carrières d'ardoises et louait ses enfants à un maître ramoneur (assez brutal). En 1909 il acheta une petite ferme à Dingy et s'y installa. Il fallut se remettre au ramonage. Le père et ses fils partaient deux ou trois mois dans la vallée de l'Arve, le Chablais et le pays de Gex. Ils faisaient de longues étapes à pied et dormaient dans les granges, chauffés par le bétail. Souvent ils étaient reçus à coups de poing par les garçons. La rémunération variait de 10 à 20 centimes, suivant la hauteur de la cheminée. Le travail fini, la fermière leur offrait une écuelle en terre cuite où quelques morceaux de pain trempaient dans l'eau-de-vie. Parfois heureusement le menu était meilleur et l'accueil plus cordial. Dans les villes les autorités et les gendarmes se méfiaient d'eux.

Avec l'âge, Gaston Jacob fut obligé d'abandonner l'école sans passer le certificat. Il travailla dans la ferme paternelle qu'il modernisa et se lança dans l'élevage bovin. Par la suite il fut embauché au barrage de Chancy et entra au conseil municipal.

Pudique, G. Jacob parlait de son enfance avec émotion et sans amertume. Personnellement son récit me fait penser à l'exploitation des enfants dans certains pays du Tiers Monde.

Philippe Duret

BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

DONS

L'encerclement de la Suisse : la tentative d'Hitler en juin 40 par Edouard Faletti. Edition Cabédita, 157 p. 2007. Don de l'auteur.

Les six compagnons et le château maudit par Jean-Jacques Bonzon. Roman de la bibliothèque verte dont l'histoire se déroule à Meillerie et dans le Chablais. 1965.

Autour de l'Europe et de Louis Armand, petit journal de l'exposition des ADHS. Don de François Déprez.

Le Château de Montrottier : la demeure d'un collectionneur. Lovagny, Haute-Savoie par Julien Coppier don de l'Académie Florimontane. Brochure très agréable de 32 pages. 2007.

Merci aux généreux donateurs.

ECHANGES

Patrimoine et identité : l'engagement des sociétés savantes. Tome IX nouvelle série. Académie Saint-Anselme. 255 p. 2007.

Mgr Bailly quatre siècles après sa naissance, 1605-2005. Tome X nouvelle série. Académie Saint-Anselme. 431 p. 2007.

L'occupation espagnole de la Savoie : 1742-1749 par Alain Becchia. L'histoire en Savoie numéro 13. 215 p. 2007. Un livre qui comble une lacune dans l'histoire de Savoie. En vente à La Salévienne au prix de 24 €.

Mémoire, patrimoine et musées. Le monde alpin et rhodanien 1-4. 2005-2006. 240 p.

Le Monde Alpin & Rhodanien. Index analytique des trente ans. 1993-2003. Edition papier. 1973-2003. 67 p. Edition numérique en CDROM. Avec ce numéro la revue d'ethnologie des Alpes annonce la fin de ses publications. Le programme éditorial se poursuivra dans le cadre du Musée dauphinois.

ACHATS

Einstein, ouvrage collectif, 248 p. 1966, avec un chapitre sur « la grandeur d'Einstein » écrit par Louis Armand.

A la gloire de la Terre par Pierre Termier de l'Académie des sciences. 2 vol. 1922. Quinze pages sont consacrées au géologue Hyppolite Lachat (1829-1901) né à Cruseilles. « Lachat a été, parmi les géologues qui se sont occupés des Alpes, l'un de ceux qui ont vu juste, et qui ont vu juste très longtemps avant les autres ».

L'arbre de Juillet « Le premier cri de la Savoie vers la Liberté », par Jean Claude Croquet. Pièce de théâtre produite en 1989 à Ville-la-Grand.

CARNET**NOS JOIES, NOS PEINES**

C'est avec beaucoup de tristesse que La Salévienne a appris le décès de Félicie Lachat née Cusin (95 ans) mère de Monique Baudrion et Jean-Claude Lachat et belle-mère de Maurice Baudrion, notre responsable des publications de la Salévienne. A ses enfants, à toute sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances.

NOUVEAUX MEMBRES

Patricia FAURE
3 rue Branly
74100 AMBILLY

Douglas READ
58 place de l'église
74560 MONNETIER MORNEX

Simone ROYER
936 route du Châble
74160 FEIGÈRES

Laurence WINTHROP
5 avenue Portalis
91800 BRUNOY

A LIRE, VOIR, ENTENDRE**SOUSCRIPTION**

La Maurienne, premier tome de la plus vaste histoire des communes de Savoie jamais réalisée à ce jour : **SAVOIE 1003 - 2003**. Il traite de l'histoire et du patrimoine des communes de Maurienne. Cet ouvrage de référence, à la fois dictionnaire et encyclopédie, est un hommage à son histoire et à ceux qui l'ont faite. C'est une réalisation du collectif d'auteurs C.E.R.E.S. avec les historiens de la province sous la direction de Bernard Demotz, conseiller historique Pierre Dompnier, coordination Daniel Dequier.

62 communes. 700 pages rédigées par 46 chercheurs locaux de Maurienne. 4 500 événements. 1 800 illustrations en couleurs. Cet ouvrage de grand format : 235 x 310 mm sortira au mois de juillet. En souscription à 49 € au lieu de 64 € auprès des Editions Cléopas, 11 avenue de Grande Rive, 74500 Evian les Bains. tél. 04 50 04 87 35 - Fax 04 50 37 05 67

PUBLICATIONS SAVOYARDES

Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414) par Louis Binz, un glossaire très précieux de Martine Piguët et un index de Sandra Coran Mekker. 724 p. plus une carte hors texte publié par l'Académie Salésienne. 28 € + 10 € de port. Cette étude réalisée par un universitaire genevois reconnu, constitue une source considérable pour la connaissance de l'histoire religieuse, culturelle et sociale de la fin du Moyen Âge. Elle apporte également une foule d'informations très variées sur les localités du diocèse de Genève (Genevois, Faucigny, Chablais, pays de Gex, Valromey).

La Régente noire, 1er opus de « La Cour des Dames » par Franck Férand, éditions Flammarion. Livre consacré à Louise de Savoie, mère de François I^{er}.

Dictionnaire du patois ballavaud publié par le groupe patois de Bellevaux. Chèque à l'ordre du groupe patois de Bellevaux à Marcel Favier-Bron, Chez Favie, 74470 Bellevaux, tél 04 50 73 70 94. Prix 24 € franco de port ou 20 € à l'office de tourisme de Bellevaux.

**LES NOUVEAUTES
DE NOTRE SITE INTERNET
www.la-salevienne.org**

Les passionnés d'histoire comme les simples curieux peuvent y trouver des informations sur les nombreuses activités et les publications de notre association. La dernière grande nouveauté du site fut la mise en ligne (le 14 mai dernier) d'une nouvelle rubrique consacrée à un film tourné en 1928 à Monnetier. Une "grande première" pour La Salévienne et le cinéma ! D'autres rubriques, comme celle des cartes postales et photos d'amateurs, font preuve d'un grand dynamisme. Par ailleurs, autre nouveauté, technique celle-ci, notre site propose la liste des dix dernières mises à jour du site, ainsi que son actualité en permanence par le canal des flux RSS.

Le film réalisé à Monnetier :

Ce film est unique. Il est très certainement le plus ancien document animé réalisé sur la commune de Monnetier-Mornex. Pierre Trottet passe ses vacances d'été à Monnetier en 1928. Cinéaste amateur, il y réalise un film au format Pathé-Baby (9 mm) avec une caméra portative à pellicule 9,5 mm lancée par les frères Pathé en 1922.

Il semblerait que la plupart des séquences aient été tournées un dimanche après la messe, puis l'après-midi après un repas au restaurant ; le cinéaste respecta la règle des trois unités puisque Monnetier fournit l'unité de lieu, le dimanche ou jour de fête, l'unité de temps, et la vie du village, l'unité d'action.

Nous avons découpé arbitrairement ce film en 6 séquences.

Séquence 1 : l'automotrice n° 11 du chemin de fer du Salève (durée 8 s)

Séquence 2 : la voiture de Pierre Trottet (durée 8 s)

Séquence 3 : quelques personnages de Monnetier (durée 30 s)

Séquence 4 : les amis et membres de la famille Trottet-Perréard (en été) (durée 28 s)

Séquence 5 : les amis et membres de la famille Trottet-Perréard (en hiver) (durée 31 s)

Séquence 6 : les animaux à Monnetier (durée 17 s)

Seule la séquence 1 est sonorisée (par les soins des Webmasters), les autres sont muettes (pour le moment).

Les cartes postales et photos d'amateurs :

Cette rubrique, créée en juin 2005, s'enrichit régulièrement. A ce jour, 304 cartes postales et photos d'amateurs sont disponibles ; à chaque image sont associés une légende détaillée, une commune, un lieu-dit (71 en tout), un éditeur (48 différents) et le numéro de la carte quand il existe. La majorité des illustrations est issue de la collection de Gérard Lepère, mais certains membres de La Salévienne ont proposé d'autres cartes.

Un grand merci à ceux qui ont fourni des illustrations et participé aux recherches. Par ordre alphabétique : Roger Bocard, Michel Brand, Marielle et François Déprez, Philippe Duret, Suzanne et Bernard Girod, Edmond Granchamp, Maurice Gross, Jean-Pierre Hautant, Philippe Marti, Jean Meffre, Claude Mégevand, Fabrice Pernet, Jaques-André Philippe, Michèle et Jean-Claude Porée, Georges Rigaud, René Villeneuve et Danielle Vonlanthen.

Le Bénon :

Notre bulletin de liaison, le Bénon, envoyé par courrier quatre fois par an à tous les membres de La Salévienne est disponible sur notre site internet. Il suffit de sélectionner dans le menu principal "Journal interne" et la page "Journal interne : le Bénon" s'ouvre. Sur celle-ci, une visualisation des bulletins au format "pdf" vous est proposée à partir des

numéros et dates ou par mot-clé. Soit vous saisissez le numéro du Bénon que vous voulez lire ou télécharger, soit vous tapez un mot-clé ; un logiciel spécifique recherche tous les bulletins contenant ce mot-clé et vous en donne la liste.

Flux RSS¹ sur les pages "actualité" et "mise à jour" :

Cette nouvelle technique permet à tout utilisateur d'être alerté dès qu'une nouveauté se fait jour sur un site et de pouvoir en prendre connaissance rapidement sans être obligé de parcourir la totalité des pages du site afin d'y débusquer ladite nouveauté. Cette technique remplace avantageusement l'envoi de mails d'informations sur les nouveautés du site par les webmasters. En effet, pour l'utilisateur, pas d'inscription, pas d'adresse mail à communiquer à des tiers, il est seul maître de son abonnement et de son désabonnement, pas de demande à faire pour être rayé (aléatoirement) de la liste de diffusion et accès direct par simple clic.

Cette innovation est proposée sur le site de La Salévienne pour les deux pages "actualité" et "mise à jour".

Les dernières mises à jour :

Les mises à jour se font "en temps réel", c'est-à-dire le jour même ; 211 depuis le 17 mars 2006, soit une tous les 2,2 jours.

Pour connaître les dernières mises à jour, cliquez sur la date de la "dernière mise à jour" du site en bas à droite de chaque page. La page "mises à jour du site" s'ouvre et liste les dix dernières "évolutions", la plus récente étant en haut de la page. Un clic sur la ligne de votre choix permet d'accéder directement à la page modifiée.

Enfin, rappelons quelques-unes des **24 rubriques** du site :

- la liste complète des 31 ouvrages édités par La Salévienne,
- la carte de la région qui fait apparaître automatiquement les publications correspondantes,
- la riche bibliographie (2640 références) sur les livres et les parutions consacrés à notre région, avec un moteur de recherche par mot-clé : un seul mot à la fois, sans

article devant, de préférence au singulier et bien orthographié ; le moteur de recherche a enregistré 1 765 recherches depuis le 27 mai 2006, soit 5 par jour !

- l'intégralité des 57 numéros du Bénon (voir ci-dessus),
- la liste complète des 156 conférences (passées et futures), des 119 orateurs et des 39 visites proposées par La Salévienne,
- une aide à la conversion des anciennes unités de mesure du Genevois,
- une centaine de liens (147 exactement) avec d'autres sites liés à l'histoire, ces liens étant regroupés dans 17 catégories,
- 259 coupures de presse mentionnant les activités de La Salévienne depuis 1988, dont 53 en 2006, soit une par semaine !
- 304 cartes postales et photos d'amateurs,
- la nouvelle rubrique "Film de 1928".

Et bientôt, une autre nouvelle rubrique sur la mappe sarde de Bossey.

Gérard Lepère, Lionel Saumon

"Un flux RSS ou fil RSS, sigle de *Really Simple Syndication* (souscription vraiment simple), ou de *Rich Site Summary* (sommaire développé de site) est un format de syndication de contenu Web".

EXPOSITIONS

Les défis Sommeillier. Maison de la mémoire à Saint-Jeoire en Faucigny jusqu'au 29 juillet, les mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 20 h, les dimanches 1^{er} et 29 juillet de 14 h à 18 h. Germain Sommeillier, enfant de Saint-Jeoire est surtout connu pour son invention révolutionnaire « la perforatrice à air comprimé » utilisée pour la percée du tunnel ferroviaire du Mont-Cenis. Mais il est aussi un politicien convaincu, siégeant au parlement de Turin. Un grand Savoyard à découvrir.

Pouvoirs partagés en Genevois : les terres de Saint-Victor et du Chapitre : 1220-1754. Peut-on vivre sans frontières ?

L'exposition des archives d'Etat de Genève répond à cette question en étudiant, entre les XIII^e et XVIII^e siècles, la vie au quotidien des hommes et des femmes dans les villages de l'ancien prieuré clunisien de Saint-Victor et dans ceux du chapitre de la cathédrale Saint-Pierre de Genève qui ont été sécularisés à la Réforme.

L'enchevêtrement des possessions et des droits, l'absence de frontières clairement définies et surtout leur porosité donnent lieu à des luttes de pouvoir entre les deux institutions ecclésiastiques et les comtes de Genève, puis entre la République de Genève et la République de Berne, le duc de Savoie et le roi de France.

Les documents exposés ont été choisis pour leur beauté ou leur intérêt graphique et pour leur contenu historique qui rend compte de réalités politiques, juridiques, sociales et économiques qui ont pesé lourdement sur les populations. Nous serons particulièrement intéressés par la Champagne dite Genevoise avec une vitrine consacrée aux comtes de Viry.

Archives d'Etat de Genève, 1 rue de l'Hôtel de Ville à Genève jusqu'au 16 mai 2008.

Nous envisagerons une sortie groupée à l'automne. La Salévienne est partenaire des archives d'Etat dans le cadre du projet Interreg « Terres et pouvoirs partagés entre Genève et Savoie ». L'exposition est accompagnée d'un livre « Pouvoirs partagés en Genevois », illustré par Pierre Reymond, qui sera vendu par La Salévienne au prix de 25 € + port.

Souffle d'or et éclats de nacre. Laques japonais des collections Baur.

La sélection de cent quatre-vingts laques présentée dans cette exposition permet de découvrir la très grande variété des techniques décoratives utilisées au Japon : laques gravés en relief, laques incrustés de nacre ou de corail et surtout les pièces les plus somptueuses, décorées à la paillette d'or. Celles-ci représentent l'apogée de l'art du laque japonais et l'ornementation prédominante à partir du XVII^e siècle.

Collections Baur, 8 rue Munier-Romilly à Genève jusqu'au 12 août 2007. +4122 704 32 82 – www.collections-baur.ch.

Eventails – La conférence des oiseaux.

Sur le thème inspiré d'un poème persan du XIII^e siècle intitulé "La conférence des oiseaux", le musée de Carouge présente, grâce à l'une des plus belles collections européennes d'éventails et jusqu'au 9 septembre 2007, des éventails en plume ou à thème d'oiseaux. D'objet utilitaire pour rafraîchir les élégantes, l'éventail est devenu un objet de prestige raffiné et fait de cette exposition la plus jolie volière des beaux jours.

Musée de Carouge, 2 place de Sardaigne, Carouge - www.carouge.ch - +4122 342 33 83.

Chagall – Entre ciel et terre.

Marc Chagall, né en Russie en 1887, nous entraîne avec ses héros, ses amoureux, ses anges, à la rencontre de son univers, la tête dans les étoiles. La Fondation Pierre Gianadda présente, jusqu'au 19 novembre 2007, une rétrospective de ce peintre autonome, enthousiaste et curieux qui met en évidence la poésie, la musique, la danse, la religion. Avec quelques deux cents œuvres, cette exposition couvre toute la période artistique de cet artiste dont la magie ne laisse personne indifférent.

Fondation Pierre Gianadda, Martigny (Valais). Tous les jours de 9 h à 19 h.

Nous vous rappelons deux expositions très intéressantes :

A Annecy, archives départementales : **Louis Armand, le Savoyard du siècle** jusqu'au 30 septembre 2007.

A Genève, musée d'art et d'histoire : **Gaza à la croisée des civilisations** jusqu'au 7 octobre 2007.

SORTIR

Clermont

Comme chaque année, la saison 2007 au château de Clermont s'avère exceptionnelle. « Itinéraire bis » nous invite à découvrir, dans ce magnifique écrin

Renaissance, une variété de spectacles tout à la fois exigeants et grand public, intelligents et festifs, sensibles et divertissants... Musique, théâtre, danse, ciné concert, cirque, festival de jazz : du bon temps, de l'art et de la vie, c'est l'été au château de Clermont.

04 50 69 63 15 ou 04 50 45 63 77.
www.culture74.fr

IL ÉTAIT UNE FOIS

GLANÉ AU FIL DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERS

L'an 1903 et le 22 novembre (c'est un dimanche !) à une heure de l'après-midi, le conseil municipal de la commune de Vers, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Buet Marie, maire.

Etaient présents : MM. Jacquet Pierre, adjoint, Gros Jean, Ladoy Jean, Excoffier Louis, Vigne François, formant la majorité des membres en exercice. Absents : MM. Tissot Jules, Mermier Georges et Cartier Louis.

La séance ouverte, M. le Maire donne lecture au conseil municipal d'une circulaire préfectorale relative au balayage et nettoyage des classes en invitant la municipalité à prendre les meilleures mesures possibles ;

Le conseil,

Considérant que la commune ne saurait pour le moment trouver des ressources pour assurer le paiement de ce service ;

Considérant qu'il y a encore quelques dépenses urgentes à faire pour l'installation matérielle des classes ;

Décide que le balayage et le nettoyage des écoles continueront à être faits par les élèves selon l'usage existant.

Mireille Chauvet

CERNEX AU XVIII^e SIÈCLE

Encadrement, société et pratiques agricoles.

Dans un précédent article, une approche démographique de Cernex a permis ou permettait d'évoquer les principaux cadres de vie de nos ancêtres, la famille d'abord, mais aussi le hameau. Comme la plupart des paroisses savoyardes, Cernex compte plusieurs villages et écarts, du plus peuplé au moins peuplé (avec l'orthographe du temps) : Cernex (appelé aussi hameau du clocher), La Motte, Cortenges, La Chapelle, La petite Motte, Chez Bretton, Verlioz, Veyssières, Chez Poncet, Chez Sabois, Mont Sion, Longerey, Les Moulins de Cernex, Donvis. Chaque hameau vivait dans une quasi-autonomie comme on peut le deviner avec la répartition harmonieuse des vingt fours à pain (appartenant tous à des particuliers) de la paroisse en 1730 entre tous les villages.

Mais chacun se retrouvait aussi et avant tout dans la paroisse, élément d'identité primordial à l'époque et scrupuleusement noté dans chaque acte notarié. Comme on l'a vu plus haut avec le choix du conjoint, on sortait peu de sa paroisse. On se déplaçait d'ailleurs essentiellement à pied. A l'époque, on mettait ainsi deux heures et demie pour aller de Cernex à Saint-Julien et cinq heures pour se rendre à Genève. L'étranger (le forain) était clairement identifié. Une « place des étrangers » était réservée au sein du cimetière paroissial pour tout défunt venant d'ailleurs même s'il s'agissait d'une paroisse limitrophe, comme ce fut le cas pour Claudaz Ravier de Cercier en 1716. Quelques affaires font aussi ressortir des querelles avec les paroisses voisines. C'était le cas entre les habitants de Cernex et d'Andilly. En 1729, un jeune homme de Cernex, Pierre Philippe, maréchal, fut roué de coups de bâton par un groupe de jeunes gens d'Andilly pour des motifs obscurs. Il mourut des suites de ses blessures. L'un des agresseurs, Pierre Bouchet Chavanoz fut condamné à être pendu (la procédure est incomplète pour les autres, Marc et Nicolas Sautier Fanfaron, Gabriel Cusin Cattefer). Autre affaire sanglante, en 1791, dans le

cabaret de la Françoise Rey et d' Aimé Bussat à Andilly. Une dispute éclata entre des jeunes gens d'Andilly et de Cernex au sujet d'un écrit injurieux que ceux d'Andilly avaient fait contre ceux de Cernex.

La paroisse était avant tout un cadre religieux. Dans les testaments, ceux de Cernex n'oubliaient jamais de s'en remettre au patron du lieu, saint Martin. Le personnage emblématique de la paroisse était naturellement le prêtre. Celui de Cernex vivait dans une honnête aisance même s'il devait partager la dîme avec le seigneur de Cernex, le curé de Copponex, le recteur de la chapelle Notre-Dame et l'abbaye de Bonlieu. La propriété de la cure de Cernex comprenait trente parcelles s'étendant sur plus de 18 hectares et comprenant trois maisons, un jardin, des champs, des prés et des bois. Un inventaire des biens du curé Chappet en 1725 après son décès dessine un intérieur bien différent de celui de la majorité des gens du village : ustensiles de cuisine en cuivre, mobilier diversifié (des buffets de sapin à la chaise percée en passant par des tables en noyer et autre prie-Dieu), plusieurs tableaux représentant des scènes religieuses (dont un portrait de saint François de Sales), linge en quantité, bibliothèque de qualité comprenant de nombreux ouvrages de théologie, des réserves de nourriture, de nombreux ustensiles agricoles (pour le travail de la vigne, le jardinage). On trouvait aussi un cheptel non négligeable (un cheval, deux vaches, une génisse). L'inventaire des papiers du prêtre nous montre toutefois un personnage relativement endetté.

La seigneurie constituait également un autre cadre important. Il s'agissait là d'une institution complexe. Dès les premiers documents écrits concernant Cernex au Moyen Age, on se trouve en présence de nombreux personnages et autres familles qui possédaient des droits seigneuriaux divers (rentes, servis, dîmes, droit de justice...). On parvient tout de même à distinguer trois seigneuries importantes attachées chacune à une maison forte : la seigneurie de Cernex, celle dite de La Chapelle et celle de La Motte. Selon les époques, ces trois seigneuries furent rassemblées ou restèrent autonomes. Au

XVIII^e siècle, la situation fut relativement simplifiée : au XVII^e siècle, Michel de Bertrier avait réuni ces trois seigneuries grâce à son héritage maternel et à une politique d'achat. Il vendit la seigneurie de Cernex à Lazare Costa en 1643, ne conservant que la seigneurie de La Motte. La seigneurie de Cernex, qui fut hissée au rang de comté, fut ensuite revendue par les Costa, dont le train de vie fastueux nécessitait beaucoup d'argent, à la famille Brun en 1736. La seigneurie dite de Cernex constituait donc pour les habitants l'institution la plus importante et son ressort s'étendait sur la plupart des paroisses de la rive droite du Val des Usses en aval de Cruseilles. D'autres seigneurs, le marquis du Vuache, la collégiale Notre-Dame d'Annecy et les Viry, possédaient également quelques droits plus modestes. Nos seigneurs de Cernex n'étaient pas résidents car ils possédaient d'autres domaines et immeubles dans le reste de la Savoie. En 1736, noble Louis Brun en rachetant la seigneurie récupéra un château de Cernex passablement ruiné comme en témoigne un acte d'état (la toiture, les bâtiments ainsi que les planchers des différentes pièces étaient « usés »). Mais la famille Brun fut également souvent absente. En 1755 par exemple, noble Pierre Louis Brun et sa femme furent choisis comme parrain et marraine de la nouvelle cloche de l'église, mais n'étant pas là, ils furent remplacés par leur fermier. Pour les représenter sur place, nos seigneurs employaient un châtelain, un notaire en général, qui s'occupait de la gestion et de la perception des droits. Au début du XVIII^e siècle, la place fut tenue par la famille Thouvier dont l'influence locale était considérable. Voyez en 1705 maître Urbain Thouvier qui prêtait des sommes d'argent à une quinzaine de familles de Cernex endettées et ne pouvant acquitter les taxes seigneuriales. En 1730, le sieur François Thouvier, qui avait acquis le droit de bourgeoisie à Chambéry, était le plus gros propriétaire de la paroisse avec un domaine de 131 journaux de Piémont. Autre personnage important de la seigneurie de Cernex, le fermier, sorte de bras droit du châtelain, qui effectuait diverses tâches pas toujours

faciles. Ainsi en 1742, le comte de Cernex décréta à nouveau l'interdiction de la chasse. Le fermier, qui fut chargé de publier l'ordre fut attaqué par la population. Il put sauver sa vie en allant se réfugier chez le seigneur de La Motte. Véritables potentats locaux, ces fermiers profitaient parfois de leur situation. En 1729, le seigneur Marc-Antoine Costa dut mettre à la porte le sieur Violet, un homme turbulent et inquiet qui le volait : « venu à Cernex avec un chausson, il en est sorti avec plus de six chariots de meubles et d'équipage ».

Au contraire des seigneurs de Cernex, les Bertrier seigneurs de La Motte, résidents et donc plus proches de la population, détenaient une influence plus réelle. Au XVIII^e siècle, cette famille était représentée par Bernard qui décède en 1724, laissant sept enfants dont plusieurs garçons qui portaient le titre de seigneur de La Motte : Christin, qui mourut en 1735 et qui avait récupéré la part la plus importante avec son frère André, Jean-Baptiste et Gaspard, capitaine. Seuls Jean-Baptiste et Christin ont une descendance légitime, le premier avec Gaspard François, seigneur de La Motte et coseigneur de Challex où il demeurait, le second avec Jean-Baptiste, porté dans le rôle des vassaux du duché en 1787 pour la seigneurie de La Motte. Nos seigneurs vivaient dans une belle aisance, même les cadets de famille. Prenons André de Bertrier, fils cadet de noble Bernard et qui était aveugle. Son père lui avait donné une maison à Cernex avec ses dépendances et 1200 livres. Un inventaire de ses biens après sa mort en 1755 dessine l'allure de la maison forte (n° 245 du cadastre) couverte en tuile et comprenant une tour ainsi qu'un four dans la cour : une cuisine avec du mobilier en noyer et de nombreux ustensiles de cuisine (dont de la vaisselle en fayence), un cabinet décoré avec fauteuil, tapis... Une salle à côté de la cuisine servant de chambre, un grenier comprenant les réserves de céréales, des noix, etc., une seconde chambre qui servait de réserve (chanvre, pommes et poires sèches), une troisième chambre, deux vestibules, trois galetas, une basse cuisine, un poêle, une quatrième chambre

et un autre cabinet. Les vêtements du noble évoquent la notabilité : redingote, justaucorps, veste de couleur noisette à boutons jaune, habit brun avec culotte, veste avec un devant de velours, bas, guêtres, souliers à boucles jaunes... A titre de comparaison, à la même époque, Laurent Gros, manouvrier pour le compte de nos seigneurs de La Motte, ne possédait qu'une mauvaise veste de toile et autres vêtements en mauvais drap de pays. Vers 1730, les biens des Bertrier étaient pour la plupart tenus en indivision, en particulier les biens immobiliers : une maison forte à Cernex, deux maisons et une mesure à La Motte, une maison grange à Veysnières.

L'ensemble de ces notables, curé, seigneurs, châtelains, gros propriétaires, émergeaient de la masse de la population, essentiellement composée de paysans même si on trouvait quelques professions particulières : charpentiers, maçons, maréchaux, cordonniers, tisserands, meuniers (deux moulins au lieu-dit Sous la Ville appartenaient au comte de Cernex, loués en 1730 à Marin Bocquet pour neuf ans, et deux autres aux seigneurs de La Motte), un chirurgien (maître Jean-Louis Dunand vers 1730), etc. Ce monde majoritaire des paysans recouvrait une variété de fortunes et de conditions, du gros laboureur au simple journalier, en passant par l'artisan qui tenait un cheptel et cultivait aussi la terre. Vers 1730, honorable Claude Poncet, laboureur de 40 ans déclarait 800 livres de revenus annuels et une propriété de 9 journaux. Au même moment, honorable Michel Chaffard, ouvrier journalier de 50 ans, n'indiquait que 60 livres pour une propriété là aussi d'environ 9 journaux. A titre de comparaison, le revenu annuel des comtes de Cernex sur la paroisse (en fief, moulins, ruraux) se montait à 1 500 livres.

Comme dans de nombreux villages de l'avant-pays savoyard, l'agriculture à Cernex était difficile. Les principaux problèmes relevés dans les enquêtes du temps étaient la pente, les terrains entraînés par les fortes pluies et les ruisseaux. La valeur du terrain variait suivant les lieux et influençait le choix des cultures. On cultivait ainsi du froment dans

les villages du clocher, à Verlioz, à Cortenges et à La Chapelle. A La Motte, le terrain était mince et les semences de froment se perdaient durant l'hiver, aussi préférait-on cultiver du seigle, plus résistant. On trouvait aussi un peu de vigne à La Chapelle, mais aussi du chanvre pour la production textile locale. Globalement, la terre de Cernex était considérée comme un « assez bon fonds » dans une enquête de 1696, contrairement à Andilly « médiocrement bon fonds ». Une autre enquête de 1742 nous montre que le foncier de la paroisse était exploité au maximum. On prenait aussi grand soin des prés pour éviter qu'ils ne se convertissent en marais et seules les terres ne valant rien n'étaient pas cultivées. Faute de rendements importants, les céréales tenaient une place primordiale. Une analyse des propriétés d'après le cadastre de 1730 montre que la majorité des propriétés étaient constituées de champs seuls (24 %) ou des combinaisons champs-prés-bois (22 %) et champs-prés (21 %). L'étude du partage foncier dénonce un morcellement important : les 3 248 journaux qui constituaient la superficie totale de Cernex étaient divisés entre trois cent trente propriétaires. La superficie parcellaire moyenne était très faible mais dans la moyenne de la région de Cruseilles, soit 3 452 m². Le phénomène de l'indivision était très important. Une dizaine de gros propriétaires apparaît tout de même : le sieur François Thouvier bourgeois de Chambéry, noble Costa seigneur de Cernex, les nobles de Bertrier seigneurs de La Motte, les nobles de Challes, les familles Franchet, Saxod, Tavan et Vignet. Pour pallier la modestie des propriétés, nombre de paysans travaillaient comme journaliers ou louaient des propriétés comme fermiers ou métayers, comme les frères Girard qui passèrent un contrat de grangeage avec noble Bernard de Bertrier pour exploiter son domaine de La Motte pendant six ans en 1722, moyennant dix-sept écus par an. Le travail agricole était difficile. On estimait qu'à Cernex une charrue labourait en été en plaine et par jour 14 ares à condition d'être attelée de quatre bœufs. Le moindre bouleversement

climatique s'avérait dramatique. Dans les registres paroissiaux de Cernex, les curés relevaient parfois ces dérèglements tragiques : le 30 juin 1752, il y eut ainsi une cruelle tempête à La Motte. Du 13 septembre au 8 novembre de la même année, il n'avait pas plu. En 1753, il n'y eut pas de pluie en mars. Durant l'hiver 1759 et pendant quatre jours, il y eut à Cernex et dans les paroisses voisines des brouillards qui donnaient de l'eau comme une pluie ordinaire, qui en tombant était aussitôt glacée par une bise extrêmement froide, ce qui avait formé une glace si unie et si glissante que bien des personnes ne purent venir à la messe le dimanche et qui forma de si grosses quantités de glace sur les arbres surtout dans les hauteurs qu'elles en rompirent les branches comme si on les avait écimées et en arracha même beaucoup. Le manque de prés ne permettait pas de tenir un bétail important d'autant que la part des fonds communaux, ce « patrimoine du pauvre », était très faible, à l'instar des autres paroisses de l'avant-pays savoyard (8 % de la superficie paroissiale totale). Ces derniers étaient jugés « absolument nécessaires pour y paître le bétail ». En 1773, on ne comptait ainsi que cent soixante-huit vaches pour une population de quatre cent quarante-huit habitants.

Dominique Bouverat

Sources : registres paroissiaux de Cernex (qui ont d'ailleurs été choisis pour représenter la Haute-Savoie dans une enquête de l'INED sur la démographie française d'Ancien Régime). Aux Archives de Hte-Savoie : nombreux actes notariés dans les registres du tabellion de Cruseilles ; enquêtes diverses de la série C ; cadastre de 1730 ; registre de la judicature de Cernex. Aux Archives de la Savoie, procédures criminelles de la série B. Jean Nicolas, La Savoie au XVIII^e siècle. Noblesse et bourgeoisie, Paris, 1978. A. de Foras, Armorial et Nobiliaire de la Savoie (famille de Bertrier).

**LES ROMANESQUES ET
ROCAMBOLESQUES AVENTURES
DU CAPITAINE FABIEN ARTHUR
BÉBERT (1839-1896)**

Rien dans son passé ne prédisposait Fabien Arthur Bébert, capitaine au 12^e régiment d'infanterie de ligne à Mende (Lozère), aux aventures romanesques et rocambolesques. Et pourtant, un beau jour de mars 1875, par amour, il créa un de ces scandales qui font la joie des gazettes et amusent, ou offusquent, les préfetures.

Né à Chambéry le 19 avril 1839 d'un père, honorablement connu et respecté pharmacien à Chambéry (1), et d'une mère attentionnée, issue de la bourgeoisie savoyarde, Fabien Bébert y fit de bonnes études sanctionnées par un double baccalauréat ès lettres et ès sciences. Poussé par son père il entreprit des études de médecine à Turin, qu'il poursuivit trois années.

En 1859 l'Italie, engagée dans sa seconde guerre d'indépendance, augmente les effectifs de son armée et recherche des officiers pour encadrer les nouvelles unités créées. Attiré par la perspective de carrière, Fabien Bébert s'engage le 5 septembre 1859 à l'Académie royale militaire de Turin afin d'y suivre la formation de six mois permettant d'accéder au grade de sous lieutenant. Il sort avec ce grade le 11 mars 1860 et rejoint le 1^{er} régiment d'Infanterie sarde qui, avec le 2^e, compose la Brigade de Savoie.

Fabien Bébert choisit en juillet 1860 de passer dans l'armée française. Il est affecté au 103^e de Ligne, puis au 93^e. Il est nommé lieutenant le 9 mars 1867. C'est avec ce régiment, puis le 12^e, qu'il se bat au siège de Paris durant la guerre de 1870. Il se bat bien et sa bravoure lui vaut d'être promu capitaine en septembre 1870.

Malade et fatigué il est hospitalisé le 20 janvier 1871 à Paris. Le 3 mars 1871 la faculté l'expédie en Savoie pour six mois de convalescence. Il échappe ainsi aux affres de la Commune et ne retrouve son régiment qu'en septembre 1871 à Mende (Lozère). Sa vie d'officier reprend son

train-train quotidien fait d'exercices, de marches, de manœuvres, de permanences, mais aussi de bals, de réceptions et de dîners.

De bonne éducation, aimable, parlant bien, disposant de revenus confortables, assez joli garçon, le capitaine Bébert, célibataire, est fort recherché par la bonne société mendoise. Les officiers célibataires du 12^e de Ligne sont très demandés par les mères souhaitant « caser » leurs filles. Et Bébert, en dépit de son nom, – « ah s'il s'appelait de Bébert ! » -, semble une bonne cible pour ces mères soucieuses de l'avenir de leur progéniture. Le capitaine est donc invité partout.

Une des « étoiles » de ces bals n'est autre que Blanche Grousset, née à Marvejols (Lozère) le 23 novembre 1853 d'une mère, Marie Flavie de Rouville, d'ancienne noblesse lozérienne, et d'un père magistrat d'extraction bourgeoise, Xavier Grousset. Ce dernier est alors vice-président du tribunal civil de 1^{ère} instance de l'arrondissement de Mende, autant dire un notable influent de cette petite préfecture d'un peu plus de 7 000 habitants. Elle a reçu la meilleure éducation qui soit pour son époque : piano, équitation, dessin et quelques notions de littérature et d'art.

Monsieur et Madame Grousset, surtout Monsieur, rêvent d'un « grand » mariage pour leur fille Blanche. Mademoiselle Grousset est « fort appréciée dans le monde par ses talents et les agréments de son esprit ». Dans sa chambre elle dévore des romans d'amour à l'eau de rose. Romanesque elle rêve d'être séduite par l'homme qui lui fera quitter l'étouffante atmosphère du domicile familial ainsi que la vie sociale limitée de Mende.

La rumeur prête à Blanche de nombreuses aventures. Exagérations de petite ville, les dites aventures ne sont qu'épistolaires et brèves. Bien que majeure Blanche reste soumise à l'autorité parentale et la liberté des mœurs reste très limitée à cette époque. « La tête exaltée par des lectures dangereuses, elle a lié plusieurs fois des intrigues avec des militaires de la garnison : des adjudants-majors et des médecins, et leur a écrit des lettres ».

C'est ainsi que se produit la rencontre de Blanche Grousset et Fabien Bébert lors d'un bal à la Préfecture en décembre 1873. D'abord amusé, le capitaine, au gré des dîners, bals et réceptions, se laisse progressivement séduire par la jeune fille. Les bonnes gens de Mende commencent à jaser d'autant plus que la rumeur de rendez-vous secrets se répand. Bébert, en homme droit qu'il est, pour éviter tout désagrément à Blanche, demande sa main à ses parents en septembre 1874. Il se fait vertement éconduire : Bébert ne possède aucune des qualités requises par Monsieur Grousset !

Afin de calmer les esprits, et peut-être digérer cette déconvenue, le capitaine Bébert part en permission à Chambéry et s'interdit toute correspondance avec Blanche. Il ne revient à Mende qu'en décembre 1874, et, pour ne pas la revoir, s'abstient de paraître aux réceptions où elle peut se rencontrer. Fin janvier 1875, pensant les esprits calmés, il décide de répondre favorablement à toutes les invitations. Et inévitablement il revoit Blanche... et tout recommence avec plus d'intensité encore.

Pendant son absence Blanche Grousset n'a eu de cesse de chercher à vaincre l'opposition de ses parents. Fabien est l'homme de sa vie. C'est avec lui qu'elle veut fonder une famille. Plus elle insiste plus elle se heurte au ferme refus de son père. Et plus elle s'entête plus la vie ne lui semble possible qu'avec son beau capitaine. Avec le retour de Fabien Bébert les scènes entre Blanche et son père deviennent plus intenses et quotidiennes.

Blanche Grousset menace son père d'un scandale épouvantable s'il n'accepte pas son mariage avec son capitaine. Monsieur Grousset demande alors au député de Mende d'intervenir auprès du ministre de la Guerre : il faut muter le capitaine Bébert le plus loin possible de Mende. Le député, dans sa lettre du 3 mars 1875 au ministre de la Guerre, utilise l'artillerie lourde : « Monsieur Bébert a cherché et cherche encore par tous les moyens à compromettre cette jeune fille pour forcer ainsi par le scandale la volonté du père et de la mère désespérés l'un et l'autre de cette persistance »

Blanche convainc Fabien Bébert de l'enlever. Le 3 mars 1875 le capitaine demande une permission pour se rendre à Espagnac (Lot, ouest de Mende) pendant une semaine à compter du 6 mars. La permission en poche, dans la nuit du samedi au dimanche 7 mars, le capitaine Bébert enlève sa belle et part au galop des chevaux de la cariole en direction de Villefort (est de Mende).

Ayant constaté l'absence de sa fille vers minuit, le vice-président du tribunal saute dans une voiture et passe prendre le substitut du procureur de la République. Tous deux vont réveiller le capitaine de gendarmerie et l'emmènent avec eux réveiller le colonel commandant le 12^e de Ligne. Celui-ci, au courant de l'affaire comme tout le monde à Mende, donne l'ordre au gendarme d'arrêter le capitaine Bébert. Les trois se lancent alors à la poursuite du capitaine Bébert et de Blanche Grousset. Une rapide enquête leur indique la direction à suivre. Au grand galop ils se dirigent vers Villefort qu'ils atteignent au matin. Les amoureux sont retrouvés à la gare attendant un train pour se rendre à Chambéry.

Le capitaine de gendarmerie procède à l'arrestation du capitaine Bébert tandis qu'une bruyante explication oppose le père et la fille. Celle-ci, tirée par son père et poussée par le substitut, oppose une vive résistance et refuse tout bonnement de monter dans le train pour Mende. Elle hurle, tempête, afin que les badauds qui commencent à s'assembler entendent bien : « Je suis majeure et libre de faire ce qui me plait. J'aime le capitaine Bébert. C'est lui que je veux épouser » En bon gendarme, le capitaine enregistre la scène et le dialogue.

De la gare M. Grousset expédie un télégramme au ministre de la Guerre : « Capitaine Bébert a enlevé ma fille cette nuit. Arrêté par ordre de son commandant. Veuillez aviser d'urgence. Grousset vice-président Mende » La réaction du ministère est instantanée. On ne plaisante pas avec l'enlèvement de la fille d'un magistrat. Avant toute enquête ordre est donné aux gendarmes de Villefort de conduire le capitaine Bébert à la prison de Montpellier !

Rentrée à Mende Blanche Grousset est devenue, pour les uns une héroïne, pour les autres une « moins que rien ». Le scandale est énorme. Le père ne serait pas vice-président du tribunal qu'on rirait plus ouvertement à Mende ! Les officiers du régiment, jusque, et y compris, le colonel, ont plutôt tendance à prendre le parti de Bébert. Ce n'est pas le cas de la hiérarchie militaire.

Le général Japy, commandant le 16^e corps d'armée, demande une sanction exemplaire. Le ministre inflige au capitaine Bébert, pour commencer, une punition de 30 jours de prison. L'officier effectue ses 30 jours à la prison de Montpellier !

Blanche Grousset ne reste pas inactive. Elle aime sincèrement celui qui, au début, n'était qu'un moyen de quitter Mende. Elle écrit le 9 mars au ministre pour endosser l'entière responsabilité de l'enlèvement. Dès le 17 mars elle fait, par l'intermédiaire du notaire Jules Bastien Gaubert, sommation à ses parents de l'autoriser à épouser le seul homme qu'elle accepte, Fabien Bébert. Elle réitère le 17 avril. Ayant fait les deux sommations exigées par la loi, et devant le refus de ses parents, elle peut librement épouser Fabien. Son père, « dont la fortune s'élève à 300 000 francs or », refuse de constituer une dot.

Le pharmacien Bébert, en bon père de famille, mis au courant de toute l'histoire, vole au secours de son fils : il constitue la dot réglementaire pour sa future belle-fille. Mais il faut l'autorisation des autorités militaires. Le colonel est favorable, le général neutre mais défavorable, le ministre doit trancher. Après deux refus, Bébert obtient finalement l'autorisation nécessaire le 17 juillet 1875.

Le 28 juillet 1875, « à onze heures du soir », en présence des parents de Fabien Bébert, mais en l'absence de ceux de Blanche, Henri Second, 1^{er} adjoint au maire de Mende marie les deux héros de cette histoire. Ils furent très heureux et eurent deux enfants. Le chef de bataillon en retraite Bébert, chevalier de la Légion d'honneur, hélas mourut à Hyères, âgé de 57 ans seulement laissant une veuve éplorée.

Didier Dutailly

(1) La Pharmacie Bébert se trouvait rue de Boigne à Chambéry : elle fut pendant plus de 50 ans tenue par un Bébert

Toutes les citations proviennent du dossier militaire de Fabien Bébert : 5Yf 92709 (SHD Terre à Vincennes).

FIGURES GENEVOISES

Louis Casaï (1888-1955) et l'aéroport de Genève

Il fut un temps où la route qui, à Genève, passe par Balexert et Avanchet Parc et mène à l'aéroport allait jusqu'à Prévessin, en France proche. De nos jours elle s'arrête à l'aéroport Cointrin de Genève et s'appelle avenue Louis-Casaï, afin de saluer le rôle joué par Casaï pour en faire l'un des plus grands aéroports de Suisse. Casaï fut, de 1936 à 1954, le conseiller d'État responsable du département des travaux publics de Genève.

Il existait un aéroport à Cointrin dès 1920. Cependant, durant la Seconde Guerre mondiale, il se trouvait à portée de fusil des troupes allemandes postées à la frontière française et tous les vols militaires et commerciaux y avaient été suspendus. On avait placé sous la piste plus de six cents charges de démolition prêtes à exploser en cas d'invasion. Ce qui aurait constitué, on le devine, un coup fatal pour l'aéroport !

Genève était consciente du fait qu'au XIX^e siècle elle avait raté l'occasion d'investir dans le potentiel que représentait alors le train à vapeur. À son grand regret, les lignes internationales reliant le nord-ouest et le sud-est de l'Europe avaient choisi de traverser Lausanne. Aussi régnait-il à Genève un fort sentiment qu'on ne devait pas manquer, cette fois, l'occasion de construire sur place un aéroport international. C'est ainsi qu'en 1940, alors qu'ils spéculaient sur l'avenir, Louis Casaï et le directeur de l'aéroport de l'époque, Charles Bratschi, se rendirent compte que la fermeture obligée de l'aéroport pour un temps indéfini offrait une occasion sans précédent de le moderniser, tout en créant des emplois à un moment où l'économie de Genève était en récession. Il n'y avait

aucun vol pour empêcher la reconstruction de la piste et, à la fin des hostilités, quel que fût le vainqueur, Genève se trouverait à même de jouer un rôle de tout premier ordre dans la nouvelle dynamique de la circulation aérienne en Europe.

Depuis 1909, on cherchait un terrain idéal pour l'aéroport de Genève. Il existait déjà environ une douzaine de pistes d'atterrissage dans la région et l'on avait même envisagé d'acheter un site en dehors du canton - à Viry, Segny ou Valleiry. Des hydravions atterraient de temps en temps sur le lac Léman. Quoi qu'il en soit, il fallait concentrer toute la circulation aérienne en un seul lieu - et, par-dessus tout, on ne devait pas mettre Lausanne dans la confiance de ce qu'on allait faire !

En 1920, une fois nivelé le terrain et enlevés les arbres et les haies, les pâturages marécageux de quelque vingt-quatre hectares situés à cinq kilomètres à peu près du centre de Genève et appartenant aux communes de Meyrin et de Cointrin furent convertis en une piste d'atterrissage herbeuse. Comme le vent venait soit du sud-ouest soit du nord-est, il fallait atterrir ou décoller dans ces deux directions. On fit venir de Saint-Georges un grand hangar de bois et l'on construisit une aérogare du côté de Meyrin ainsi que des bureaux et un dortoir pour les pilotes (on ne volait pas la nuit ni le dimanche !). L'inauguration eut lieu le 23 septembre 1920 et les vols commerciaux débutèrent en novembre. Un café-bar ouvrit ses portes l'année suivante. En raison du mauvais temps et du ramollissement du sol pendant l'hiver, le voyage en avion était sévèrement limité entre les mois de novembre et d'avril. L'herbe restait tondue grâce à un troupeau de moutons !

Les progrès réguliers que connut la construction des avions et l'augmentation croissante du nombre de passagers contribuèrent à apporter des améliorations constantes à Cointrin tout au long des années vingt et trente. Mais c'est en 1937 que fut accompli un exceptionnel bond en avant avec la construction de la première piste en béton d'Europe : quatre cents mètres de long et vingt et un mètres d'envergure.

Ainsi donc, en 1939, Cointrin était classé troisième aéroport de Suisse après Zurich et Bâle. C'est alors que Casaï exprima le vœu de moderniser l'aéroport. Mais pour ce faire il avait besoin d'argent. Il combina habilement sa demande de financement pour améliorer l'aéroport avec la sollicitation d'un prêt destiné à centraliser les services hospitaliers, un projet si estimable que nul ne pouvait le refuser. Un tour de passe-passe politique inconcevable aujourd'hui ! Une somme de deux millions et demi de francs suisses fut approuvée par le peuple. Et c'est ainsi que, dans une première phase, la piste fut rallongée de presque mille mètres, équipée de lumières et dotée d'espaces pour garer les avions. Bien qu'on fût en temps de guerre et le ciment en offre limitée, ce matériau arrivait par trains entiers à Cointrin. Entre 1941 et 1944, grâce au concours financier du gouvernement fédéral, à Berne, la piste progressa encore jusqu'à atteindre mille cinq cents mètres de long et cinquante mètres de large. Cela nécessita la suppression de la vieille route qui reliait Genève et Prévessin. Deux collines furent rasées et une ferme ainsi qu'un site archéologique supprimés.

La piste pouvait maintenant accueillir les plus gros avions du jour. Ce qui fut démontré lorsque quatre bombardiers américains en détresse opérèrent, à diverses occasions, des atterrissages forcés à Cointrin. Les équipages furent internés jusqu'à l'arrivée des armées alliées à la frontière suisse.

Quand la circulation aérienne régulière reprit après la Seconde Guerre mondiale, Cointrin était le seul aéroport suisse à pouvoir accueillir des avions de ligne intercontinentaux. Le vieil aérogare, construit en 1920 du côté de l'aéroport donnant sur Meyrin, ne convenait plus. Il fut remplacé en 1948 par un nouveau bâtiment situé à l'endroit où s'arrêtait l'ancienne route de Prévessin - devenue l'avenue Louis-Casaï. Après des échanges de terrains avec la France voisine et la construction du tunnel de Ferney, les avions à réaction pouvaient utiliser, dès l'été 1960, une piste s'étendant sur presque quatre kilomètres. Le premier avion de ligne à réaction, une Caravelle,

avait atterri le 17 juillet 1959. Assez rapidement, l'aérogare de 1948 était devenu trop petit et le terminal actuel fut élevé quelques centaines de mètres plus loin en 1968. Celui de 1948 est encore utilisé pour les vols charter. En 1985, un nouveau programme d'expansion encore plus ambitieux fut lancé avec la construction des satellites - un parc à voitures souterrain de plusieurs étages, la gare ferroviaire (1987), le passage commercial - et aussi un important agrandissement de l'aérogare.

Louis Casaï mourut en 1955, trop tôt pour connaître l'ère des avions à réaction. Mais son collègue Charles Bratschi, célèbre directeur de l'aéroport de 1934 à 1972, vécut assez longtemps pour voir l'aéroport modernisé et entrer dans le XXI^e siècle (voir ci-dessous).

Charles Bratschi (1907-2004)

On ne peut rédiger un article sur l'aéroport de Genève sans évoquer les trente-huit ans durant lesquels Charles Bratschi en a été le directeur, époque où l'aéroport a connu un développement spectaculaire. Enfant, Bratschi voulait devenir pilote, mais au moment de faire son service militaire il fut enrôlé dans l'infanterie. Grâce à la judicieuse intervention de sa famille, il finit par intégrer l'aviation et se qualifia comme pilote en 1929 avec le grade lieutenant. Par la suite, au cours de sa formation annuelle, son instructeur fut le capitaine Weber qui, dans le civil, était directeur de l'aéroport de Genève. Il invita le jeune Bratschi à le rejoindre à Cointrin. Au début de 1934, Weber quitta son poste le temps d'un congé sabbatique, mais il ne revint jamais, et c'est ainsi qu'il fut remplacé par Bratschi. À partir de ce moment et jusqu'à son départ à la retraite en 1972, c'est à peine si le « patron » quitta son poste de travail. Il travailla en étroite collaboration avec les hommes politiques genevois, tels que Louis Casaï, et guida les transformations de l'aéroport : la grande extension de la piste, les échanges de terrains avec la France, l'arrivée des avions à réaction, l'ouverture des vols de nuit, la construction de deux nouveaux aérogares, l'augmentation spectaculaire du

nombre de passagers et du chargement de marchandises. Sa dernière apparition à Cointrin remonte à 2002 quand, âgé de quatre-vingt-quinze ans, il visita une exposition consacrée à l'histoire de l'aéroport. Il mourut subitement en 2004, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, après toute une vie passée au service de Genève et de sa communauté.

John Fox

DISCOURS D'EMILE CHAUTEMPS POUR UN ANNIVERSAIRE

Emile Chautemps (1850-1918) était alors président du conseil municipal de Paris. Un livre de 1890, qui figure à la bibliothèque de la Salévienne, réunit les discours qu'il a prononcés au cours de 1889, année du centenaire de la prise de la Bastille et aussi année de la grande exposition universelle dont la fameuse tour de monsieur Eiffel fut le fleuron. Paris, pendant quelques mois "capitale du monde", reçut de multiples délégations françaises et étrangères. Emile Chautemps les accueillit dans le berceau des droits de l'Homme et du Citoyen, proclamés en 1789 à la face de la terre.

Ses discours nous intéressent à plus d'un titre. Le premier est qu'ils furent prononcés par un pur savoyard. Né à Valleiry d'une famille de cultivateurs, ce médecin de formation fut non seulement pendant un premier temps le premier élu de la capitale mais aussi député de la Seine et ministre des Colonies et de la Marine dans des gouvernements radicaux des débuts de la Troisième République. Il revint ensuite au pays où il fut conseiller général de Chamonix, puis député de Bonneville et sénateur de la Haute-Savoie, tout en gardant une influence nationale. Sa dépouille repose au cimetière de Valleiry. A sa mort en 1918, la population et tout le gratin des autorités françaises et genevoises lui firent des funérailles imposantes.

Son rôle en Haute-Savoie fut des plus marquants et pourtant, curieusement, son souvenir y fut rapidement occulté pour de multiples raisons qu'il serait trop long

d'éclaircir ici. Cet étonnant personnage, aussi célèbre que controversé, a donc disparu de la mémoire savoyarde. La Salévienne a le projet de mener une recherche à son sujet et au sujet de sa famille qui compta bien d'autres personnages aussi surprenants que lui : un chef du gouvernement, des héros de la guerre de 1914-1918, des préfets, de hauts magistrats... Plus localement des Chautemps détinrent le poste de maire de Valleiry pendant près d'un siècle sans discontinuer.

En attendant, une rapide évocation des discours d'Emile Chautemps en 1889 peut déjà donner une idée de l'intérêt historique de cette étude d'ensemble. Le discours du 22 février, par lequel Emile inaugure sa présidence du conseil municipal de Paris, donne aussitôt le ton : c'est un discours de combat contre la majorité antirépublicaine du moment qui soutient Boulanger, un général réactionnaire qui vient de remporter les élections à la tête de tout ce que le pays compte encore de nostalgiques de la royauté et de l'empire.

Chautemps déplore la tutelle paralysante du pouvoir d'état sur la municipalité de Paris, par exemple l'opposition de la majorité des deux chambres (députés et sénateurs) à une délibération du conseil municipal en faveur des ouvriers des chantiers de la capitale.

Dans ce même discours, il promet que le conseil municipal à majorité républicaine fera tout pour le succès de l'exposition universelle du centenaire de la Révolution de 1789 :

« Votre bureau ne négligera rien, proclame-t-il, pour assurer le succès de cette fête de la civilisation, ni pour préparer aux étrangers qui viendront s'associer au centenaire de notre grande Révolution, une réception qui soit véritablement digne de Paris et de la France ».

La promesse sera magnifiquement tenue. Chautemps est un orateur enflammé, bien dans le style des tribuns de l'époque, volontiers grandiloquents. Mais il ne s'agit pas chez lui d'un simple procédé de propagande. Il est un homme de conviction, que sa croyance absolue dans le progrès humain et dans la mission émancipatrice de la France inspirent.

Comme beaucoup de radicaux des débuts de la République, il a la foi.

Il croit vraiment à ce qu'il dit et il agit en conséquence.

Le 27 mars, lors d'un toast porté au banquet de l'Union nationale du commerce et de l'industrie, il prononce des mots d'un grand modernisme sur l'enseignement professionnel qu'il voit comme un puissant moyen d'assurer la prospérité de l'économie. Les affaires sont alors au ralenti. Pour lui, seules l'élévation de la qualité des produits français et la capacité d'innovation des producteurs assureront la prospérité. Le travail est à la base des progrès de la société, la Science et l'Enseignement doivent se mettre prioritairement à son service.

Le 31 mars, en présence de Gustave Eiffel, du chef du gouvernement et d'une foule d'ingénieurs et de journalistes, il déclare, s'adressant aux concepteurs et aux constructeurs de la tour, sans oublier les ouvriers dont il note la fatigue et les dangers encourus :

« Votre œuvre, Messieurs, est donc aujourd'hui à peu près terminée, et les visiteurs de tous les pays se presseront bientôt ici en foule pour l'admirer, tous, de quelque continent qu'ils viennent, et quelque langue qu'ils parlent, se sentiront envahis et dominés par un sentiment commun, celui d'un profond respect pour un pays resté digne de sa glorieuse histoire, et plus que jamais attaché à la République. »

Quelques instants auparavant, il avait grimpé seul jusqu'au troisième étage de la tour, il n'y avait pas encore d'ascenseur, et s'était écrié : « Gloire à Monsieur Eiffel et honneur à tous ses collaborateurs ! Vive Paris ! Vive la France et Vive la République ! »

Le 11 mai lors d'un banquet pour l'ouverture de l'exposition universelle du Champ de Mars, en présence de son ami le président de la République Sadi Carnot, Chautemps s'adresse aux plus hautes personnalités de la science, de la littérature, des arts, de l'industrie et du commerce, rassemblées par ses soins et auxquelles il a tenu à mêler les représentants des employés municipaux

les plus modestes qui ont participé à la préparation de l'exposition :

« La France invite tous les membres de la famille humaine à célébrer avec elle son glorieux centenaire, les fêtes qu'elle vient d'inaugurer n'étant les fêtes particulières d'aucun peuple, mais les fêtes de la civilisation, les fêtes de l'humanité. »
(Salué d'applaudissements)

En juin, à l'occasion de la fête internationale de gymnastique réunissant 10 000 sportifs français et étrangers, il exalte la Paix et l'Amitié entre les peuples :
« Oui, c'est un beau spectacle que celui de ces sociétés venues de tous les points de la France et de l'Europe, et réunies pour célébrer, non seulement les bienfaits de l'éducation physique, mais aussi les idées de progrès, de civilisation et de fraternité qu'évoque dans les esprits le centenaire de notre grande Révolution... Aujourd'hui, ce sont les peuples eux-mêmes qui se donnent des rendez-vous et, quand les peuples se promettent la Paix, leurs promesses sont toujours sincères. »

Ce sublime langage peut nous paraître aujourd'hui bien emphatique et plein de naïveté. Il faut pourtant reconnaître qu'il y passe un grand souffle et qu'on en ressent une certaine nostalgie de cette époque d'enthousiasme et de confiance dans l'avenir.

Le 4 août, devant le congrès international d'hygiène et de démographie, on reconnaît le médecin dans le souci de Chautemps pour la salubrité de Paris, détestable à l'époque, et pour laquelle il a déployé des efforts tenaces et avant-gardistes.

Le 5 août, à l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, il prononce ces paroles qui restent d'une saisissante actualité :

« La puissance et la prospérité d'un pays sont intimement liées au sort qu'il sait faire à ses savants, à ses écrivains, à ses artistes ; les sommes consacrées au développement des hautes études ne se traduisent pas seulement en progrès industriels, mais aussi en une élévation du niveau moral et intellectuel de la nation, qui centuple la valeur de l'individu et assure à un peuple l'avantage sur ses rivaux. »

Heureux temps où l'on croyait aux épousailles de la science avec la morale et

où on n'opposait pas l'individuel au collectif !

Dans le même discours, Chautemps dit son opposition à la centralisation en matière de culture et réclame pour la ville de Paris la liberté de créer de nouveaux cours d'enseignement supérieur, que le ministère lui refuse.

Le 20 août, lors de la réception d'une délégation de 1 500 tireurs suisses, il saisit l'occasion pour exposer sa conception d'une armée populaire, conception assez semblable à celle de Jaurès :

« Vous avez atteint depuis longtemps ce résultat que tout suisse est un soldat et que tout soldat est un tireur habile. Vous avez réalisé l'idéal de la nation armée, armée non contre la tranquillité de ses voisins mais pour sa propre sécurité. »

Le 21 août, devant le congrès d'anthropologie, il célèbre la théorie de l'évolution de Darwin :

« Mais cette loi de la concurrence vitale, qui semble légitimer l'égoïsme et concentrer toutes les aspirations de l'homme dans la conservation de son existence, cette loi de fer qui s'impose à tous les êtres, l'homme, par le perfectionnement progressif de ses facultés morales, en est arrivé à la faire fléchir, et l'on rencontre des hommes qui vont jusqu'à donner leur vie pour le salut de la Patrie ou le triomphe d'une idée. »

Et Chautemps poursuit en fustigeant les sociétés basées sur les privilèges de la naissance qui contrarient la loi naturelle de la sélection des individus par le travail et le mérite. Il conclut, à propos des nations :

« Le meilleur moyen, pour un peuple, de prendre l'avance sur ses rivaux, est de s'organiser en conformité des principes de justice et d'égalité que nos pères ont proclamés en 1789. »

On est certes là dans l'idéologie du capitalisme libéral, mais à une époque où on ne pouvait imaginer ses effets pervers. Emile Chautemps était rempli d'une morale humaniste qui paraît aujourd'hui bien désuète mais qu'il faudrait pourtant replacer à la base de tout projet politique.

Cela demande évidemment de retrouver la foi dans la sagesse humaine qui animait les grands réformateurs des temps passés

dont notre orateur reste un exemple des plus revigorants.

Evoquons enfin le long et beau discours du 19 mai, prononcé place Maubert à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Etienne Dolet, brûlé là en 1546 par l'Inquisition avec l'assentiment de François I^{er}. Chautemps y montre sa grande culture et sa haine de l'obscurantisme religieux en même temps que son attachement à la liberté de création et de pensée :

« Le Conseil Municipal de Paris a voulu qu'un monument impérissable fût élevé sur le lieu même du martyr de Dolet, afin que les générations futures eussent sans cesse présente à la mémoire l'horreur de régime auquel nous avons été arrachés par la Révolution française. »

Emile Chautemps ne fut certes pas un révolutionnaire. Les socialistes ne l'aimaient pas et lui n'aimait guère les ouvriers quand ils se permettaient de faire la grève. La droite le haïssait pourtant et beaucoup de ses amis radicaux lui firent maints crocs-en-jambe quand la hardiesse de ses propositions les dérangeait. Son

patriotisme, son combat intransigeant pour le progrès de la justice sociale et la démocratie lui valurent bien des antipathies. C'est peut-être ce qui peut expliquer sa mise en oubli, par la conjuration sournoise de tous les conservatismes réunis.

Nous Savoyards avons au contraire toutes les raisons, aujourd'hui, d'être fiers de ce "pays" et de nous souvenir que ses collègues élus hauts savoyards de l'époque votèrent à l'unanimité les grandes réformes républicaines des débuts de la Troisième République dont il fut l'un des promoteurs : loi scolaire, impôt progressif sur le revenu, loi de 1901 sur les associations, séparation de l'église et de l'état, autorisation des syndicats, liberté d'opinion et de la presse, etc. Notre département se montra alors, avec Emile Chautemps, un des plus progressistes de France.

Robert Amoudruz

REDACTION

Mireille Chauvet, Robert Amoudruz, Dominique Bouverat, François Déprez, Didier Dutailly, Philippe Duret, Dominique Ernst, John Fox, Gérard Lepère, Claude Mégevand.
Responsable de la publication : Marielle Déprez.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter **LA SALEVIENNE** – 4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59 - Fax : 04 50 35 63 16

Courriels : *la-salevienne@wanadoo.fr* (président) - *Megevandcerise@aol.com*
(administration)

Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>